



Conditions générales de participation - Ateliers Payants du Cellier

Article 1 – Préambule

L'établissement secondaire Le Cellier, de la Société EDMOND DE ROTHSCHILD HERITAGE EXPERIENCE – EDRH-EXPERIENCE, société par action simplifiée au capital de 500.000€, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 804 806 370, et dont le siège social est situé 47 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris, propose différents ateliers afin de présenter ses activités et faire découvrir aux participants la Ferme et ses produits.

Ainsi, les présentes conditions générales, (ci-après les Conditions, s'appliquent à toute inscription à l'un des ateliers proposés par le Cellier.

Les personnes inscrites, ci-après dénommées « le / les Client(s) », déclarent avoir pris connaissance des Conditions avant l'inscription à l'Atelier. La validation de l'inscription vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des Conditions.

Les Clients déclarent avoir pleine capacité juridique de contracter leur permettant de s'engager au titre des Conditions.

Article 2 - Objet

Les Conditions Générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de l'inscription et la participation du Client à l'Atelier.

Article 3 – Inscription à l'Atelier

L'« Atelier », désigne l'atelier organisé par le Cellier pour les particuliers dont les différents thèmes, formules, déroulement, lieu, dates et horaires, ainsi que le prix seront présentés sur le site internet BilletWeb.

L'inscription à l'Atelier se fait uniquement via le site Interne BilletWeb dans la limite des places disponibles. Le nombre de places disponibles par atelier est indiqué sur le site de réservation BilletWeb.

L'inscription peut être effectuée pour un ou plusieurs participants.

L'inscription peut être effectuée tant que l'Atelier est ouvert à la réservation sur le site internet BilletWeb. L'inscription devient définitive à réception d'un e-mail de confirmation.



Article 4 – Tarifs

Le Prix de l'Atelier, correspond à celui qui figure sur le site BilletWeb au jour de la réservation. Les prix sont exprimés en euros TTC.

Article 5 - Modalités de règlement

Le règlement du prix de l'Atelier est dû, lors de l'inscription.
La validation de la commande implique l'obligation pour le Client de payer le prix indiqué. Un seul mode de règlement est autorisé par commande.
L'inscription ne sera réputée définitive qu'après complet paiement du prix.

Le règlement peut être réalisé en espèce par carte bancaire : Carte Bleue, Visa Eurocard, ou Mastercard.

Une fois la transaction validée, le compte bancaire du Client sera débité du montant de la commande. A l'issue de la transaction, une confirmation de commande sera adressée au Client par e-mail. Le Client pourra télécharger une facture directement sur le site BilletWeb.

Dans le cas où un paiement se révélait invalidé par la banque, après émission du Billet du Client ou sa commande, celui-ci ou celle-ci sera invalidé(e), ne permettant pas un accès à l'événement.

Article 6 - Confirmation de commande

Dès lors que la commande est payée par le Client, un message de confirmation est affiché. Un email de confirmation de commande contenant les billets est immédiatement envoyé.

Le Client doit vérifier qu'il a bien reçu les billets. Si après quelques heures, le Client n'a pas réceptionné les billets, il doit en informer BilletWeb ou le Cellier. La non-réception de la commande n'entraîne pas l'invalidité de la commande.

Article 7 - Droit de rétractation

Selon les dispositions législatives de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, les billets ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Les commandes ne pourront être modifiées ou annulées que dans les conditions ci-après exposées.



Article 8 – Modification et annulation de la réservation

Toute modification de la réservation doit être signalée à minima 4 jours avant l'Atelier par email à contact@edr-heritage.com. L'acceptation de la modification se fera à la discrétion du Cellier en fonction du nombre de places disponibles.

La modification ou l'annulation sera une fois validée confirmée par email au Client.

Si l'annulation ou la modification, est effectuée au minimum dans un délai de 4 jours avant l'Atelier, le Client, sera remboursé en totalité.

Si l'annulation ou la modification, est effectuée dans un délai inférieur à 4 jours avant l'Atelier, le Client ne sera pas remboursé et le Cellier conservera l'intégralité des sommes versées.

L'absence de présentation à l'Atelier d'un Client vaut annulation de sa participation à l'Atelier, et le Client ne sera pas remboursé.

Article 9 – Annulation de la part du CELLIER

Le Cellier se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'Atelier organisé pour quelques raisons que ce soit. Dans ce cas, le Cellier informera les Clients dans les meilleurs délais, de l'annulation ou du report de l'évènement.

En cas d'annulation, les Clients seront remboursés de l'intégralité des sommes versées.

En cas de report, les Clients pourront soit décider de participer à l'Atelier à la nouvelle date proposée ou d'annuler leur participation. Dans ce cas, ils devront en informer le Cellier dans un délai maximal de 1 jour avant la tenue de l'Atelier, et seront dans cette hypothèse remboursés de l'intégralité du montant versé.

Article 10 - Billet

Les billets sont disponibles dans le mail de confirmation de la commande.

Les billets sont nominatifs et non échangeables. Afin d'être accepté, le billet devra soit :

- Être imprimé sur du papier A4, de manière lisible et clair. Les billets endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables ;
- Être présenté via un support numérique.

Le Cellier pourra contrôler le billet lors de l'accès à l'Atelier. Le Cellier se réserve le droit de refuser l'accès à l'Atelier, si le Client n'est pas muni de son billet, ou si le Billet est illisible.

Aucun remboursement ne sera alors accordé.

Article 11 – Responsabilité

Le Client reconnaît et accepte que les prestations proposées dans le descriptif de l'Atelier peuvent être modifiées en cas d'intempéries, ou de contraintes propres au fonctionnement d'une exploitation agricole, ne permettant pas la réalisation de l'Atelier initialement prévu.



Le Client accepte en conséquence que le Cellier procède à quelques ajustements sur une formule initialement proposée.

Lorsque de tels ajustements ne modifient pas fondamentalement l'Atelier proposé ou son esprit, l'Atelier est maintenu et ces ajustements ne donnent pas lieu à un remboursement du prix total ou partiel.

Lorsque les aléas contraignent le Cellier à modifier fondamentalement le programme de l'Atelier proposé, le Cellier se réserve le droit d'annuler l'Atelier, et ce conformément aux dispositions de l'article Annulation de la part du Cellier.

L'Atelier, pourra impliquer la visite de l'exploitation agricole. Le Client accepte par conséquent de se montrer vigilant et de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité qui lui seront données par Le Cellier, pour le bon déroulement de l'Atelier.

Le Cellier ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne du Client ou à ses biens lors du déroulement de l'Atelier.

Le Cellier ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par le Client.

Le Cellier se réserve le droit d'exclure tout Client, en cas de comportement agressif, de propos inappropriés ou injurieux, de dégradation des locaux, du site ou de manière générale de tout comportement qui nuirait au bon déroulement de l'Atelier, aux autres participants ou aux organisateurs.

Les mineurs d'âge devront obligatoirement être accompagnés de leurs parents, ou d'un adulte se tenant responsable vis-à-vis des parents.

En cas de dégustation, de goûter, ou d'encas proposés, le Client fera part de ses éventuelles allergies lors de l'Atelier, afin que le Cellier puisse indiquer ou non la présence de cet ingrédient dans les mets proposés. En aucun cas la responsabilité du Cellier ne pourra être engagée en cas de réaction allergique par le Client.

Article 12 -Assurance

Le Client s'engage à être couvert par une Assurance de Responsabilité Civile auprès d'une Compagnie notoirement solvable, lors de sa participation à l'Atelier.

Article 13 – Respect de la vie privée – Données personnelles

Le Cellier, s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelle dans le cadre de la collecte et du traitement des données personnelles des Clients recueillis dans le formulaire d'inscription.



L'ensemble des données seront recueillies uniquement à des fins de gestions et d'organisation de l'Atelier.

Les données récoltées sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Téléphone
- Adresse mail
- Date de naissance

Les données personnelles seront supprimées dans un délai de 6 jours à compter de la date de réalisation de l'Atelier.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier au Cellier à l'adresse : contact@edr-heritage.com.

Article 14 – Force Majeure

L'exécution par le Cellier de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

La force majeure s'entend de tout événement échappant au contrôle du Cellier, qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la réservation et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et ce, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Seront considérés comme tels et sans que les Parties aient à établir les caractéristiques définies à l'article 1218 du Code civil : le terrorisme, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, les grèves de toute nature, les bris de machines, le coulage, les ruptures d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les pénuries de matières premières, les épidémies et les pandémies ainsi que toute mesure prise par les autorités compétentes destinées à limiter la propagation d'une épidémie ou d'une pandémie, dans le cadre d'une déclaration d'état d'urgence sanitaire ou non.

Le Cellier informera le Client de la survenance d'un cas de force majeure dans les huit (8) jours de sa survenance. Si la suspension des obligations se poursuit au-delà de quinze (15) jours, le Client ou le Cellier aurait alors la possibilité d'annuler l'Atelier, et il serait alors procédé à son remboursement.



Article 15 – Convention de preuve

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des Conditions Générales et la validation de l'inscription, constitue l'acceptation du contrat, entre les parties, ayant la même valeur qu'une signature manuscrite.

Article 16 – Droit applicable – Règlement des litiges – Médiation

Ces Conditions sont régies par la loi française.

En cas de litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution, le Client est tenu d'adresser ses réclamations par écrit à l'adresse EDMOND DE ROTHSCHILD HERITAGE EXPERIENCE, 47 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris ou par e-mail à l'adresse contact@edr-heritage.com

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de réception de la réclamation écrite, le Client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le Vendeur, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS

Le Client doit introduire sa demande vis-à-vis du médiateur dans un délai inférieur à un (1) an à compter de sa réclamation écrite auprès du Vendeur.

Le Client reste libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

En cas d'échec de la médiation ou de tout autre mode de résolution extrajudiciaire, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français désignés en application des règles françaises de procédure.